

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Hélène-Boullé
lundi, 1er Avril 2019
Début de la réunion : 18h30

Membres présents :

Sarah Bouffard, psychoéducatrice
Sophie Dargy, Maison des grands-parents de Villeray
Marie-France Forest, présidente
Gillian Woodford, parent
Marie Verge, professeur
Élodie Gauthier, professeur
Jamila Sadik, parent

Membres absents :

Geneviève Marquis,
parent
Shirley Mondoux,
technicienne du SDG
Étienne Gagnon, parent

Directeur :

Patrick Béchard

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nous apportons le point 10 projet éducatif au point 8

2. Nomination d'un secrétaire

Mme Jamila Sadik est désignée secrétaire

3. Vérification du quorum

Le quorum est atteint

4. Parole au public

Pas de public

6. Approbation du procès-verbal du CÉ du 25 février 2019

Le procès-verbal est adopté.

7. Mot de la présidente :

Aucun mot de la présidente

8. Projet éducatif :

Les parents du sous-comité projet éducatif, Myléna Bergeron et Marik Audet sont venus présenter les éléments clés des sondages.

Présentation globale du projet éducatif; nous avons visionné la vidéo faite avec les enfants de l'école pour nous permettre de connaître leur opinion sur ce qu'ils aiment à l'école et ce qu'ils aimeraient voir améliorer.

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Hélène-Boullé
lundi, 1er Avril 2019
Début de la réunion : 18h30

Il y a 3 thèmes clairement identifiés dans le sondage :

- 1- Problème d'espace à l'école
- 2- La gestion des comportements
- 3- La gestion de la communication, la transmission de l'information

1. Le problème d'espace est un point qui revient souvent dans la bouche des enfants et même des parents.

Les commentaires : nous avons une petite cour, pas de modules de jeux, pas d'ombre
Manque d'espace, manque d'installation, cela a un impact beaucoup sur les activités parascolaires. Notre bibliothèque est trop petite. Les parents sont mécontents que leurs enfants se voient obliger de manger dans leur classe et souvent les élèves ont peu de temps pour manger donc certains ne peuvent pas terminer leur repas

Le temps de récréation est trop court

Il y a peu de sorties à l'extérieur de l'école

Le parc Jarry pourrait être plus utilisé

Le manque d'espace peut créer des conflits et de l'intimidation

2. La gestion des comportements :

Les méthodes punitives sont trop sévères

Il est difficile pour les enfants de rester calme dans le rang

Les enfants ont besoin d'être plus écouté

Les éducateurs du service de garde crient trop souvent

Les adultes mentionnent plus les mauvais coups que les bons des élèves alors qu'il est important de mentionner les choses positives pour les motiver d'avantages.

3. La communication :

Il y a, en général, une bonne communication entre les parents et l'équipe école mais il y a encore beaucoup d'enjeu dans la collaboration

Les parents veulent se sentir partenaire

L'enjeu le plus important est le manque de suivi suite à une intervention – il y a un manque de suivi là-dessus avec les services spécialisés.

Le transfert d'information d'une année à une autre ne se fait pas toujours bien – que ça soit d'un professeur à un autre ou avec les services spécialisés.

Nous devrions mettre en place dans notre école une plate-forme de communication entre l'équipe école et les parents où toutes les informations, les bulletins scolaires, les suivis d'intervention etcde chaque élève y serait indiquer ce qui permettrait une meilleure communication .

**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Hélène-Boullé
lundi, 1er Avril 2019
Début de la réunion : 18h30**

9- Mot de la direction

Nous cherchons des moyens pour améliorer la communication entre l'équipe école et les parents

Il est important de prendre en considération les besoins des enfants, des enseignants et des parents.

9.Regles de conduite et de sécurité :

D'ici la fin de l'année scolaire, les règles de conduite seront revues par l'équipe école et le service de garde afin de les améliorer.

Jumelage des comités de plan de lutte et plan d'intervention.

11. Budget 1000\$:

Avec ce budget, nous avons décidé de proposer 2 activités aux parents et enfants de maternelle et 1ere année

Il y aura donc l'activité le lion et la souris ainsi que l'activité boite à lunch – plus de détails sur ces activités seront envoyés aux parents

Nous allons également commencer dès maintenant à réfléchir à des activités que nous pourrions proposer pour l'année prochaine comme par exemple une activité autour du zéro déchet, les enjeux de l'écran.

12. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique :

Le but de ce régime est de permettre le développement de l'élève, de favoriser l'apprentissage des enfants et de s'assurer de leur réussite.

Il régit le calendrier scolaire, les heures par matière et l'évaluation des apprentissages à chaque étape

Notre école reçoit cette semaine le budget de l'année prochaine mais nous savons déjà que nous gagnons en indice de favorisation donc le budget sera moindre.

13. Approbation du temps alloué à chaque matière/ajout de 5 minutes aux récréations

Le temps alloué à chaque matière est quasiment identique à celui de l'année passée.

Cette année, nous avons 21 classes et il se peut que l'année prochaine nous en ayons que 20. Cela dépendra bien-sûr du nombre d'inscription de nouveaux élèves nous aurons d'ici le début de l'année scolaire 2019-2020.

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Hélène-Boullé
lundi, 1er Avril 2019
Début de la réunion : 18h30

La direction nous en reparlera une fois qu'ils auront le nombre total d'élèves inscrits pour l'année prochaine.

Le comité d'établissement a approuvé le 5 minutes supplémentaires aux récréations
La direction et l'équipe école sont en train de réfléchir sur la façon la plus efficace pour allouer ces 5 minutes.

16. Mot des représentants du personnel enseignant :

Il se pourrait que notre enseignante de 3eme année Elodie Gauthier perde son poste dans notre école si nous repassons à 20 classes au lieu de 21.

Dans ce genre de situation, c'est l'enseignant qui est arrivé en dernier qui pourrait voir son poste supprimé et malheureusement dans ce cas-ci il s'agit de Mme Elodie Gauthier.

Nous en saurons plus une fois que nous aurons la liste définitive d'élèves inscrits pour l'année 2019-2020.

Le mois d'avril est le mois du Français et le mois des arts à l'école Hélène-Boullé

Il a aussi été mentionné par le personnel enseignant que nous manquons clairement d'un aide concierge. Un seul concierge ne suffit pas pour nettoyer notre école qui est malheureusement toujours très sale.

C'est un grand problème dans notre école mais malheureusement la direction ne peut rien faire car c'est à la CSDM d'octroyer plus de budgets pour un 2^e concierge.

17. Mot de la représentante des professionnels

Le comportement attendu (j'adopte un comportement sécuritaire pour moi et les autres) va être travaillé jusqu'à la fin avril avec tous les intervenants de l'école.

18. Mot de la représentante du personnel du service de garde

Aucun mot – Mme Mondoux était absente au CÉ

19. Mot de la représentante de la communauté :

Nous avons appris ce soir que Sophie Dargy de la Maison des grands-parents de Villeray quitte son poste pour de nouvelles aventures professionnelles.

Une nouvelle personne sera recrutée d'ici le mois de septembre prochain

Nous n'aurons donc plus de représentant de la communauté qui se joindra au CÉ pour cette fin d'année.

20. Mot de la représentante de L'OPP :

Le comité d'aménagement de la cour d'école a commencé son travail

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Hélène-Boullé
lundi, 1er Avril 2019
Début de la réunion : 18h30

Il y a un grand projet d'aménagement de la cour d'école et pour cela il faut faire une demande de fonds auprès de la CSDM avant le 22 Juin 2019.

Aménagement de la ruelle pour les enfants.

Grand bazar annuel de l'école le 11 mai 2019

21. Mot de la déléguée au comité de parents de la CSDM

Réunion le 9 avril 2019

22. Mot du représentant du personnel de soutien

Aucun

23. Varia

Aucun

24. Levée de l'assemblée à 21h30

